



Rapport d'activités 2020

Une année 2020 bien singulière !

« Ce qui nous lie toutes et tous au sein de l'association est cette ambition commune et collective de construire une société inclusive et solidaire, une société plus juste, apaisée et durable ». *Monsieur Alain Rochon, ancien président de APF France handicap*

- 87, rue de Gouesnou - 29200 Brest

Tél : 02 98 42 07 70

dd.29@apf.asso.fr

Blog: <http://apf29.blogs.apf.asso.fr/blog>

- 65, rue de Bénodet - 29000 Quimper

Tél : 02 98 90 06 10

I. Présentation de la délégation départementale du Finistère

Depuis 2016, la délégation du Finistère est inscrite dans le territoire Bretagne Nord-Ouest de l'association APF-France handicap. Ce territoire comprend la délégation départementale des Côtes d'Armor et celle du Finistère.

Les adhérents

Nous dénombrons **646** personnes adhérentes, personnes en situation de handicap, famille de personnes en situation de handicap ou sympathisants pour l'année 2020 sur le territoire du Finistère. Ils sont représentés au sein du Conseil APF de Département par 9 d'entre eux.

Les secteurs géographiques

Le territoire de la délégation s'étend sur 11 secteurs géographiques désignés par les noms de villes où se réalise la majorité des regroupements. Nous essayons d'être géographiquement cohérent en termes de distance pour les transports.

Il s'agit de : Crozon ; Quimper ; Centre Finistère ; Concarneau ; Quimperlé ; Brest ; Morlaix ; Lezven-Landerneau ; Pays Bigoudin ; Iroise et Douarnenez.

Dans certains secteurs, en complément des actions proposées par les salariés de la délégation, se déroulent des activités encadrées par des bénévoles.

Les locaux

Le site de Brest

87 rue de Gouesnou, 29200 BREST

02.98.42.07.70

APF-France handicap est propriétaire de ce local.

Le site de Quimper

65 rue de Bénodet, 29000 QUIMPER

02.98.90.06.10

NOUVEAU : APF-France handicap est propriétaire de ce local depuis **le 15 septembre 2021**.

Et les locaux mis à disposition par les communes ou les structures sociales et culturelles de manière régulière ou ponctuelle.

Les salariés

L'équipe de salariés du territoire Bretagne Nord-Ouest est composée de 12 personnes.

Des salariés ont des missions et interviennent sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de :

Haude VERN : Directrice Territoriale des Actions Associatives

Angélique REPTIN : Cheffe de projet "Défense des droits et revendications" basée à Brest

Sébastien ASSOULINE : Chef de projet "Ressources et Communication" avec une implication régionale dans le domaine des ressources, basé à Plérin

Chantal PAQUE : Assistante territoriale basée à Plérin

Des salariés ont des missions sur un département. Il s'agit pour le Finistère de :

Gaëlle CLOATRE, chargée de développement des actions associatives basée à Brest

Annie MOCAER et Jennifer LE GLUHER, chargées de développement des actions associatives basées à Quimper

Et un poste d'agent associatif, basé à Brest en cours de recrutement en remplacement de Lenaig LE BOT parti en août 2021.

Pour les Côtes d'Armor, basés à Plérin, de :

Corinne BILLOT, agent associatif

Lenaig DOYEN, chargée de développement des actions associatives

Chantal NEDELEC, chargée de mission développement de l'action associative sur les secteurs et de la thématique sportive.

Et un poste de chargé de mission thématique "Revendication, sensibilisation et accessibilité" en cours de recrutement.

Angélique REPTIN est arrivée en juin 2020. Le poste de cheffe de projet défense des droits et revendication a été créé à cette date.

Thierry DUVAL, directeur de la délégation du Finistère est parti à la retraite en août 2020 ;

Patrick ALLAIN, chargé de développement des actions associatives à Quimper, en décembre 2020.

Sébastien ASSOULINE et Chantal NEDELLEC sont arrivés en janvier 2020. Corinne BILLOT a changé de poste en avril 2020. Elle occupait auparavant le poste de Chargée de Mission.

Les bénévoles

De nombreux bénévoles interviennent de manière régulière ou ponctuelle pour mettre en œuvre les activités de la délégation. Des bénévoles s'investissent dans un domaine ou s'engagent dans plusieurs selon leurs envies et disponibilités.

Ils participent :

- à l'accompagnement lors des sorties et des séjours (aide aux repas, transports, aide à la vie quotidienne, etc.),
- aux actions de sensibilisation au handicap et de revendication comme sur l'accessibilité,

- à l'organisation des opérations ressources, ramassage et tri du textile, organisation d'évènements (Braderies, Foires aux livres, etc.),

Et nous soutiennent dans les tâches administratives et comptables (mise sous pli, aide comptabilité, etc...)

Stagiaires et Services civiques

Chaque année nous accueillons des stagiaires et des personnes en service civique qui viennent découvrir les actions de la délégation et se former à leur futur métier.

II. La délégation APF France handicap, une triple mission et un ensemble d'actions

En référence à la Charte APF France handicap, et dans le cadre du projet associatif, les actions associatives et politiques conduites par les Délégations et les Territoires APF France handicap couvrent trois missions déclinées, dans une logique inclusive, **en 8 actions de proximité essentielles** :

1. ACCUEILLIR & ACCOMPAGNER

La Délégation développe l'accueil et l'écoute des personnes en situation de handicap et de leurs familles et proches aidants.

En fonction des besoins qu'elles expriment, et dans une dynamique de solidarité entre les personnes, elle soutient les actions et les initiatives des personnes et des groupes qui contribuent à créer du lien social et à rompre les solitudes.

1.1. L'accueil individualisé, l'écoute et l'orientation des personnes

Dans le cadre de ses missions d'accueil, d'écoute et de défense des droits des personnes, la Délégation reçoit des demandes individuelles ou collectives concernant les droits ou des projets. Elle tente au maximum d'apporter une réponse ou réoriente vers les services les plus à même de répondre.

Lénaig et Annie à l'accueil ont assuré cette mission toute l'année 2020 au mieux en fonction des restrictions sanitaires qui ont touché la délégation au mois de mars, avril, mai, ainsi qu'au mois de novembre. En présentiel, par mail ou téléphone, elles ont répondu aux demandes ou les ont réorientés vers l'animation, la direction ou la cheffe de projet.

1.2. L'animation de groupes et de comités : jeunes, parents, SEP, paroles, adhérents ...

Animation d'un groupe de parole SEP (Sclérose en plaques) à Brest et à Quimper. Deux séances se sont tenues en présentiel à Quimper, et quelques-unes à Brest également.

1.3. L'accompagnement des personnes dans leur projet personnel de vacances

La délégation a accompagné quelques personnes dans la constitution de leur dossier d'aide financière auprès de l'ANCV, afin de diminuer le coût de leurs vacances et leur permettre d'en profiter plus facilement.

2. REVENDIQUER & REPRESENTER

La délégation s'engage à assurer la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Elle contribue à lutter contre les discriminations et prend part aux débats de société, pour promouvoir une société inclusive.

2.1. La représentation dans les instances publiques, dans les collectifs inter-associatifs et auprès des collectivités locales

Les adhérents de la délégation agissent pour représenter l'association et les personnes en situation de handicap dans des instances externes.

Tout adhérent peut siéger au titre d'APF France handicap s'il est missionné par le Conseil APF de Département pour représenter l'association.

- Participation aux réunions du Collectif des associations des personnes handicapées du Finistère (CAPH 29) de Thierry DUVAL, ancien directeur, et de Béatrice LEBEL, adhérente et ancienne élue : une dizaine de réunions ont eu lieu en présentiel ou en distanciel.
- Participation à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la MDPH : participation régulière de quatre élus, Nicolas ZLOTNIK, Philippe LE TALLEC, Béatrice LEBEL, et Jean-Noël SAMSON aux réunions organisées une fois/semaine.
- Participation aux commissions d'accessibilité communales et intercommunales : report des réunions en 2021 pour cause COVID.
- Rencontre avec l'élue au handicap à Brest, Mme Mathilde MAILLARD (25.11.20) et à Quimper, Mme Françoise RICHARD (08.09.20).

2.2. Les actions de revendication d'intérêt collectif

Aucune action n'a pu s'organiser du fait des restrictions de rassemblement que nous avons connu.

3. DEVELOPPER & DYNAMISER

La délégation s'engage à assurer le développement de la vie associative à travers toutes les composantes : adhérents, bénévoles, salariés, usagers de toutes les structures APF France handicap locales, en assurant notamment la place prépondérante de l'adhérent et le droit d'expression de chacun.

Elle dynamise la démocratie et mobilise tous les acteurs associatifs pour développer son action et ses moyens, en s'engageant dans des partenariats durables.

3.1. L'animation de la démocratie interne

Le Conseil d'Administration et les Conseils APF de Département et de Région sont les instances de représentation des personnes en situation de handicap et de leur famille. Ils sont constitués en majorité de personnes atteintes de déficience motrice ou de leur famille. Les adhérents de l'association élisent les membres du Conseil d'Administration et des Conseils APF de département et de région. Réunis chaque année en Assemblée Générale, les adhérents votent pour des motions et définissent les orientations stratégiques de l'association.

Au niveau local, les assemblées départementales réunissent, annuellement, les adhérents d'un même département. Elles permettent d'échanger sur les préoccupations des personnes en situation de handicap et des familles, de définir les priorités départementales et d'informer les adhérents de la vie de l'association. La dernière s'est déroulée en mai 2018.

Le CAPFD est l'instance politique et démocratique de la Délégation. Elu pour 4 ans, il représente les adhérents de l'association, décide et valide les activités et projets mis en œuvre dans le département. Il se réunit environ 2 fois par trimestre. En 2020, 4 réunions se sont déroulées.

Composition du Conseil APF de Département 2019-2023

Philippe LE TALLEC (représentant CAPFD), Pascale TERROM (vice représentante CAPFD), Farid KEBIR, Alexandre RAKOTOARISON, Daniel DERRIEN, Jo FALHUN, Delphine LOZACH, Gilbert ROLLET, Jean-Luc RIOT.

Philippe LE TALLEC et Pascale TERROM sont également membres du Conseil APF de Région.

3.2. Les actions locales de ressources

Les ressources des délégations proviennent essentiellement de la générosité du public (dons et legs). Mais, cela n'est pas suffisant pour maintenir l'ensemble des activités. Les opérations locales de ressources sont essentielles à la poursuite des différentes actions.

Ventes, foires et braderies :

- Ventes dans les supermarchés en février + à l'automne en septembre
- Foire aux livres à Quimper en février (3 jours dans les locaux de la délégation, 10 bénévoles/jour).

La récolte de textiles

17 points d'apport volontaires sont répartis sur tout le département. Les particuliers viennent déposer leurs vêtements, linge maison, chaussures et autres textiles usagés.

Chaque semaine, ces containers sont vidés et les sacs de textiles sont entreposés dans une caisse mobile par les équipes de bénévoles de Brest et Quimper. Ce chargement est acheminé dans un centre de tri par une société qui rachète le textile au poids. Suivant la conjoncture, le prix de rachat fluctue de 0,16 €/kg en janvier à 0,04 €/Kg en juin.

Tout le linge pouvant être réutilisé est revendu à des fripiers ou envoyé dans des pays en développement. Le reste est transformé en chiffons à destination des entreprises de nettoiyages ou en fibres comme isolant dans le bâtiment.

Après une période d'arrêt, la récolte des textiles a pu reprendre dès le mois de Juillet en tenant compte de nouvelles contraintes très fortes (isolement des textiles collectés).

En 2020, cette récolte a rapporté 6 977 euros.

Les subventions des collectivités territoriales

Nous sollicitons les municipalités, le Conseil du Département et le Conseil Régional ou nous répondons à des appels à projets dont la thématique correspond à nos actions.

En 2020, nous avons perçu 5 411 euros de subventions municipales ou par l'intermédiaire des Conseils Communaux d'Action Sociale.

Le conseil départemental est un partenaire privilégié qui octroie une subvention depuis plusieurs années. En 2020, nous avons perçu **52 000** euros.

Nous avons obtenu 7 689 euros en répondant à des appels à projet.

En complément des actions de proximité essentielles, 11 actions de proximité possibles peuvent être mises en oeuvre, en fonction des ressources, au niveau des Délégations APF France handicap sur proposition de leurs acteurs et sur décision de leur Conseil APF de Département :

4. Pour ACCUEILLIR & ACCOMPAGNER

4.1. Les réponses personnalisées aux demandes sociales

Accompagnement juridique et administratif toutes les semaines, en RDV physique à la délégation ou à domicile, et à distance par téléphone et mail, ou via la plateforme Handi-droits.

4.2. Publication de bulletins départementaux :

Trois bulletins WAR ZAO ont été diffusés : un en février, un autre mai 2020 qui a été consacré exclusivement à la manière dont une trentaine de nos adhérents ont vécu et ressenti cette période de pandémie et de confinement. Ces différentes réactions reflètent la diversité des situations et des réactions de personnes en situation de handicap. Un autre en octobre.

4.3. L'organisation de séjours de vacances.

Si le séjour du mois d'Avril a dû être abandonné, nous avons pu permettre à 23 vacanciers de participer en Septembre à un séjour au Terrou dans le Lot. 7 accompagnateurs bénévoles ont permis le bon déroulement du séjour.

4.4. L'organisation de sorties et d'activités de loisir, sport et culture.

Les activités de la Délégation ont été fortement impactées en 2020 par la situation et par le confinement imposé à tous en Mars. Après l'été, les activités de loisirs, les rencontres ont pu reprendre à la grande satisfaction de tous même si certains de nos adhérents particulièrement fragiles ont été et restent réticents aux activités collectives. Toutes les sorties se sont déroulées en respectant les mesures sanitaires.

Pendant le confinement, même si les actions collectives ont dû être mises entre parenthèses, notre but a toujours été de rester mobilisés et de multiplier les dispositifs pour apporter réconfort, soutien, aide à distance. L'équipe de la délégation est restée joignable par téléphone, et a poursuivi son accompagnement administratif et juridique. En fonction des besoins, des rencontres à domicile ou rendez-vous individuels dans nos locaux ont pu s'organiser. Les adhérents dans le besoin qui ne pouvaient pas sortir de chez eux ont été aidés par les salariés, notamment pour faire leurs courses. Quand les déplacements ont été autorisés, des sorties ont été envisagées, parfois en duo, d'autres fois en groupe.

➤ 159 sorties :

- Si météo défavorable, les groupes choisissent de se retrouver pour participer à des jeux, discuter, échanger, passer un moment convivial, ou sortir au restaurant ou cinéma
- Aux beaux jours, des sorties en extérieur sont proposées en privilégiant les rendez-vous culturels et sportifs. Les musées (Kerjean, Haliotika, Océanopolis, Daoulas...) sont toujours très appréciés.
- Sorties régulières également pour les spectateurs sportifs début 2020 (football à Brest, Basket à Quimper).

➤ 904 personnes en situation de handicap ont participé à ces sorties

➤ 324 accompagnateurs

- 6 participants en moyenne à chaque sortie avec 3 accompagnateurs
- 14.000 km effectués pour l'ensemble des activités, essentiellement par les véhicules de la délégation

5. Pour REVENDIQUER & REPRESENTER

5.1. Les actions de revendication d'intérêt local et/ou individuel

- Courrier à Brest Métropole le 16.11.20 concernant un quai de bus inaccessible aux personnes en fauteuil roulant- CHRU de la Cavale blanche.
- Courrier à Archipel Santé le 27.11.20 pour demander le maintien de l'accompagnement et des soins d'une adhérente à risque de se retrouver sans solutions.
- Courrier à Brest Métropole Habitat (BMH) le 11.08.20 contestant une décision de classification de la demande de logement social d'une adhérente.

6. Pour DEVELOPPER & DYNAMISER

6.1. L'animation de groupes initiatives

Monique LE BRETTON pilote un groupe très dynamique sur Crozon pour des activités piscine, jeux, participation au festival du Bout du Monde. Nadia FLAMMER anime un groupe sur le centre Finistère.

III. La délégation départementale est inscrite dans un territoire plus large :

Les délégations des Côtes d'Armor et du Finistère sont regroupées dans le territoire Nord-Ouest Bretagne d'une part, et dans la région Bretagne d'autre part avec les délégations d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan qui constituent le territoire Sud-Est Bretagne.

Des actions sont menées en commun sur le territoire et la région pour compléter le programme d'actions des délégations départementales.

On compte 11 actions à mener en commun et parmi celles-ci :

7. Pour ACCUEILLIR & ACCOMPAGNER

7.1. La réponse à des demandes sociales spécifiques, défense des droits des personnes

Déploiement de la **plateforme Handi-droits** sur le territoire breton depuis septembre 2020 : Le projet vise à structurer les délégations et ESMS en matière de défense des droits, mais aussi à permettre au réseau de faire remonter les problématiques rencontrées. Création d'un site internet accessible aux personnes ayant une adresse APF, mise en place de référents territoriaux, de coordinateurs régionaux, connectés avec les juristes du siège.

Au niveau du territoire breton : Matthieu CAILLEAU et Angélique REPTIN sont les coordinateurs chargés de faire vivre ce réseau. Matthieu CAILLEAU sera remplacé à partir de décembre 2021 par une autre personne en attente de recrutement.

Au 01 janvier 2021 :

- Trois référents territoriaux habilités dans le 29/22. Deux autres référents en cours de formation.
- Un comité régional mis en place composé des directeurs de structure, de délégation, les coordinateurs régionaux, le responsable interrégional des actions associatives (RI2A), le responsable régional de l'offre de service (RROS), et le directeur régional.
- 19 demandes sur la Bretagne. 3 dans le Finistère, 4 dans les Côtes d'Armor. Portant essentiellement sur des droits MDPH.

8. Pour REVENDIQUER & REPRESENTER

8.1. L'animation d'un observatoire des besoins

Cette animation se fait désormais notamment via la plateforme Handi-droits qui permet de recueillir les demandes liées aux droits, de les archiver, à disposition des juristes du siège de l'association.

9. Pour DEVELOPPER & DYNAMISER

9.1. Le soutien et la formation des adhérents, bénévoles et des élus

- Formation de deux adhérents pour devenir référents niveau 1 de la plateforme Handi-droits, un dans le 29, l'autre dans le 22.

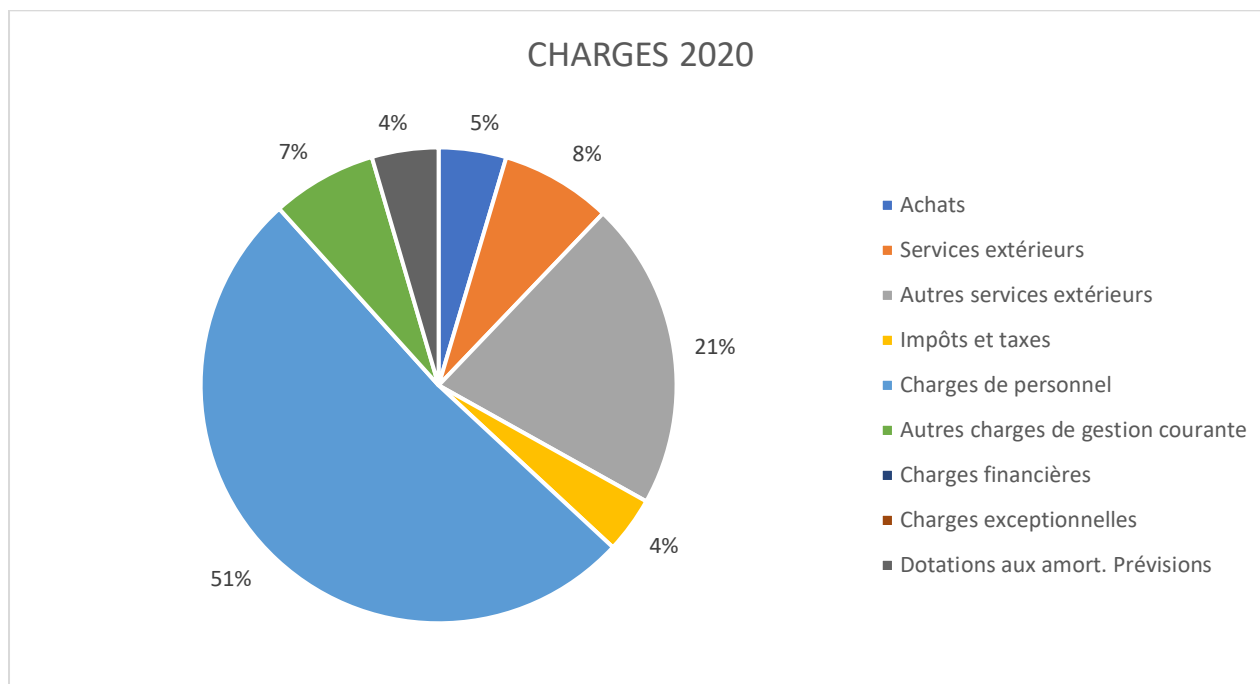
L'implication de tous est essentielle

***un grand merci à l'ensemble des acteurs, adhérents,
bénévoles et salariés, qui contribuent à la réalisation et la
réussite de nos actions***

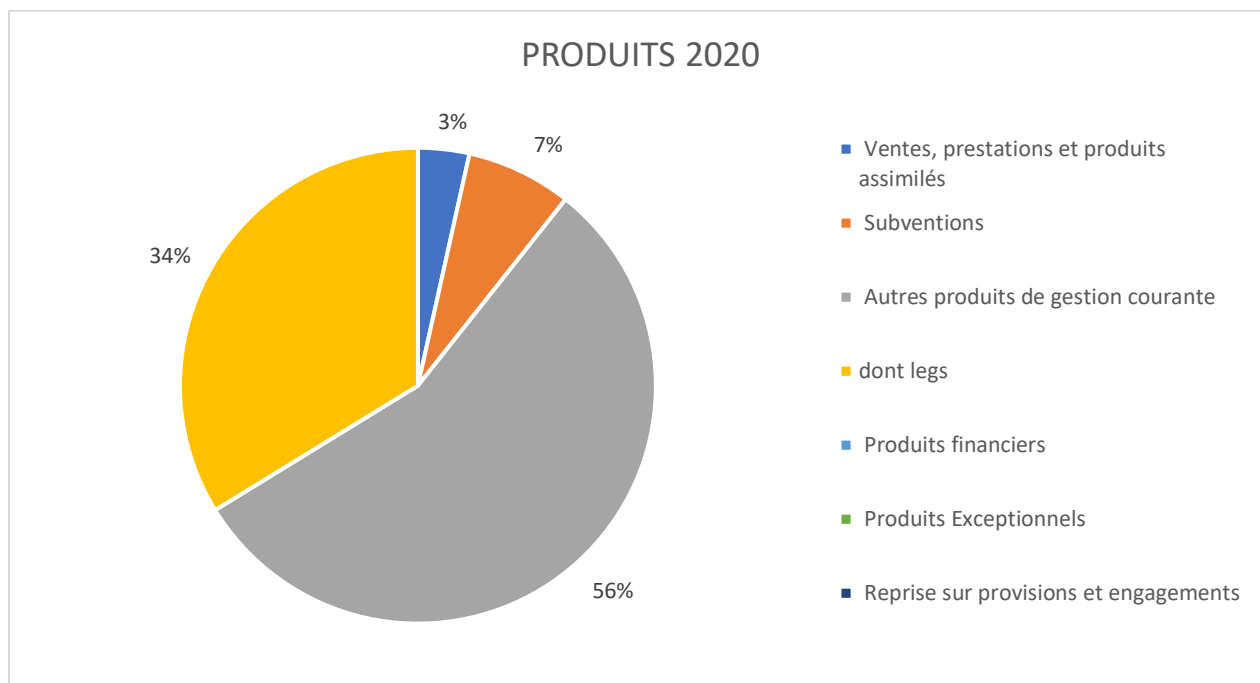
IV. Le compte de résultat 2020

	2019	2020	2021
	Réel	Réel	BP
COMPTES DE CHARGES			
60 Achats	40 116 €	20 758 €	38 616 €
61 Services extérieurs	67 303 €	34 103 €	69 322 €
62 Autres services extérieurs	142 180 €	94 732 €	136 180 €
63 Impôts et taxes	23 395 €	17 205 €	23 629 €
64 Charges de personnel	219 274 €	232 251 €	194 274 €
65 Autres charges de gestion courante	37 252 €	32 319 €	32 252 €
66 Charges financières			
67 Charges exceptionnelles			
68 Dotations aux amort. Prévisions	19 513 €	20 463 €	40 000 €
TOTAL	549 033 €	451 831 €	534 272 €
COMPTES DE PRODUITS			
70 Ventes, prestations et produits assimilés	104 450 €	31 557 €	114 500 €
74 Subventions	69 521 €	65 100 €	59 000 €
75 Autres produits de gestion courante	289 028 €	503 788 €	223 400 €
<i>dont legs</i>	65 600 €	306 003 €	
76 Produits financiers			
77 Produits Exceptionnels	7 862 €		
78 <i>Reprise sur provisions et engagements</i>			
79			
TOTAL	470 862 €	600 445 €	396 901 €
RESULTAT	-78 171 €	148 615 €	-137 372 €

CHARGES



PRODUITS



LE RESULTAT 2020 est excédentaire de 148 615 Euros